

Le Lancyéen

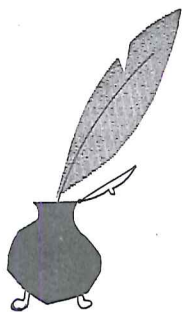
Responsables de la commission du journal :
Robert Grodwohl, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : **Mme Andrée Piguet**
 16, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18
Mme Madeleine Magnin
 27, ch. de la Vendée, tél. 92 30 09

Abonnement Fr. 5.—
 C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : **François Sprüngli**
 8, place des Ormeaux
 Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise S.A.
 12, rue des Mouettes
 Tél. 42 55 20



Editorial

Se laisser déstructurer, un péril à éviter... réflexion utopique, non pas. Une réalité. Nous vivons un âge d'incertitude.

Depuis de nombreuses années, des psychologues, des sociologues, des enseignants et d'autres membres de l'intelligentsia politisée ou non, s'appliquent à disséquer et expliquer tout ce qui fait la vie intérieure, le comportement et l'équilibre de l'homme.

Par eux nous avons appris beaucoup de choses intéressantes sur nous-mêmes, mais l'homme s'est aussi senti, pour employer une terminologie à la mode, déstructuré, déstabilisé.

Si, cycliquement, une force intérieure et instinctive, ne le poussait pas à reprendre la barre et sa destinée lui-même, il voguerait comme un pauvre esquif sur la mer, prêt à s'échouer sur les rivages de la neurasthénie, de la dépression, de la drogue, traumatisé et agressé par tout ce qu'on lui prédit.

On a presque réussi à détruire sa foi, son idéal, sa spontanéité.

Aujourd'hui de nombreux hommes réagissent. Ils ne coupent pas les cheveux en quatre pour expliquer des comportements. Ils offrent à ceux qui veulent travailler avec eux et apprendre à se dépasser, des exemples de volonté et de persévérance dans l'effort.

Professeurs d'université ou dans le domaine de la formation professionnelle, responsables de sociétés sportives, professeurs de musique, d'art, de langues vivantes, tous exigent de ceux qui viennent à eux, efforts intellectuels et physiques, persévérance et volonté et les conduisent sur un chemin qui forme, structure et trempe les caractères.

Une belle jeunesse se lève, prête à faire face et empoigner les problèmes de l'existence et ceux de la civilisation en mutation que nous connaissons tous.

Dans notre société pluraliste, libre et sociale, en politique, comme au point de vue religieux, il se dessine partout et à tous les âges une tendance profonde vers l'honnêteté, la vérité et la rigueur.

Après avoir été agressé par toutes les folies que peut engendrer l'esprit humain sans garde-fou, l'homme de 1977, recherche un mieux vivre, un mieux être, une vie saine et équilibrée.

Après avoir vanté les bienfaits d'une liberté sexuelle totale, on vous propose aujourd'hui l'équilibre. Après les bonnes adresses de restaurants gastronomiques, on vous donne celles de restaurants naturels. On vous conseille de renouer avec les infusions de nos grand-mères, méprisées, il y a quelques années encore. Plus d'habits moulants et serrés, on vante les bienfaits des vêtements amples et larges, des chaussures de marche. La bicyclette, la course à pied redeviennent à la mode.

De nombreux groupements proposent à l'homme ou la femme en rupture d'équilibre des cours pour leur apprendre à respirer, à dénouer leurs muscles, à rire, à libérer leur corps et leur esprit, voire retrouver les vertus du jeûne.

Quelques regards jetés sur l'histoire de l'humanité permettent de constater qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Toutes les civilisations ont eu leurs prophètes, leurs livres sacrés, Confucius, Bouddha, les quatre Vedas, l'Ancien Testament, le Nouveau Testament et le Coran.

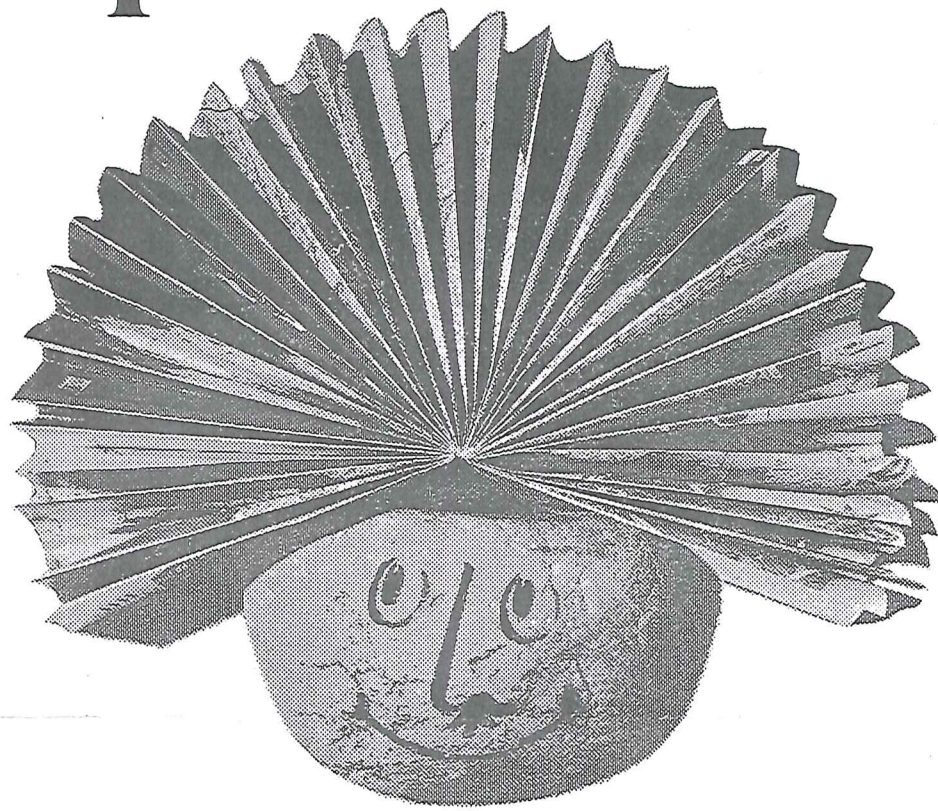
Quant à se déconnecter de nos difficultés trop lourdes à supporter, comme certaines sectes à la mode l'enseignent, nos ancêtres avaient, eux-aussi, trouvé un moyen. Les longues heures de prière dans la pénombre des églises romanes et gothiques élevées, par un gigantesque effort, à la gloire de Dieu.

Ne nous laissons pas leurrer par des projets de société modèle, généralement utopique par de faciles recettes de bonheur.

Saisissons au passage, les dons multiples et éternels de l'été. Régénérons-nous au contact de la nature, faisons les efforts raisonnables qui permettent de connaître nos limites, de mieux vivre et de se sentir bien. La santé et le bonheur sont une conquête et un équilibre sans cesse à retrouver. Ils valent bien un effort. Bonnes vacances...

E.E.

des voyages plein la tête...



augustin

change / notices de voyage
 Diner's Club / location de coffres
 chèques de voyage



Union de Banques Suisses

Agence de Lancy-Onex Centre commercial
 Heures d'ouverture (sans interruption) :
 Lundi au jeudi 8 h. 30 à 16 h. 30 Vendredi 8 h. 30 à 17 h. 30

TIRAGE DE LA LOTERIE ROMANDE

samedi 2 juillet 1977

Salle communale du Petit-Lancy, à 20 h. précise

Organisation : Association des Intérêts du Petit-Lancy
 Bal gratuit sur présentation de la carte de membre des Intérêts

BUVETTE - SAUCISSES GRILLÉES

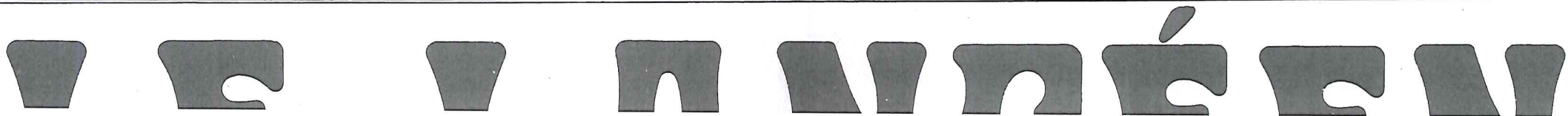
Le mot des Intérêts

Le temps des vacances est là, rappelant, si besoin est, aux membres du comité de l'Association des intérêts du Grand-Lancy qu'il est temps de mettre la dernière main à la préparation de la Fête du 1er Août.

Comme tous les deux ans, celle-ci se déroulera dans le cadre magnifique du parc de Marignac.

Cette année, notre Fête Nationale aura pour thème : Lancy, commune d'Europe. La cérémonie officielle sera présidée par un membre de nos autorités municipales et M. André Dominicé, précédemment ambassadeur de Suisse à Beyrouth, puis auprès des Nations Unies et enfin au Conseil de l'Europe prononcera l'allocution de circonstance. De plus, deux habitants de notre commune, de nationalités étrangères seront invités à nous faire brièvement part de leurs impressions en tant que citoyens

(suite en page 2)



64 ans au service des Lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOUD

Diplômé à l'Exposition Internationale de 1938

Maison fondée en 1927

JEAN MORET-GAILLOUD succ.Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24Horticulteur - Vente de fleurs
Entretien de tombes**H. SIMEONI**Magasin: entrée principale
à droite du cimetièreTél. 92 12 26
Sentier du Rhône Petit-Lancy
Tél. 92 03 30**Chez DOMINIQUE**

Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Ses cuisses de grenouilles fraîches
Sa traditionnelle fondue chinoise
Ses spécialités de chasse

Fermé le mardi

20, chemin de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 92 21 98

ÉLECTRICITÉ + TÉLÉPHONE

Georges FluryMaîtrise fédérale - Concessionnaire des SI
et des PTT79, route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy
Téléphone (022) 92 17 27

MATÉRIAUX DU SALÈVE

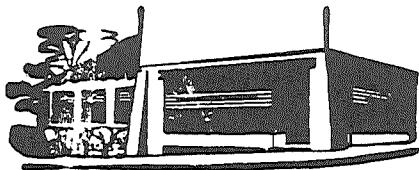
A. ASTIÉSable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

**DROGUERIE
DE CAROLL**

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile

**Baltzinger**ALIMENTATION-MERCERIE-JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy - 1213 Petit-Lancy
Ouvert le dimanche - Tél. 93 51 31F. et L. SERRAT vous attendent :
après l'entraînement...
après les répétitions...
après le spectacle...**KUPER
Modes**

Centre Commercial LANCY-ONEX

Tél. 92 62 42

Parking gratuit

Le mot des Intérêts

(suite de la page 1)

d'un autre pays vivant au sein de notre communauté lancéenne. Dans le cadre du thème fixé, le désir des organisateurs est de donner une fois la possibilité de s'exprimer à des personnes représentant la plus grande ainsi que la plus petite colonie étrangère à Lancy car, n'oublions pas que 29 % de notre population n'est pas de nationalité suisse.

Comme chaque année, la soupe aux légumes sera servie en fin d'après-midi ; des bols-souvenirs pourront être achetés par les nombreux collectionneurs. Les sociétés de gymnastique ainsi que la fanfare prêteront leur aimable concours et, en plus du grand feu tradi-

tionnel, des feux d'arifices illumineront pour quelques instants l'emplacement de la Fête.

Un orchestre musette engagé pour la circonstance animera le bal qui clôturera une soirée bien remplie.

Il ne reste plus qu'à espérer que vous viendrez nombreux commémorer le serment des Trois Suisses et... que le ciel soit également de la partie.

J.-M. P.

La Mairie nous informe que les habitants peuvent se procurer des drapeaux aux couleurs de Lancy (dimensions 100 x 90 cm) au prix de Fr. 60.— pièce, ainsi que des verres et carafes, qui seront vendus sur l'emplacement de fête. Pour les drapeaux, s'adresser à la Mairie pendant les heures de bureau.

Sauveteurs auxiliaires de Lancy

L'Assemblée générale du Corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Lancy a eu lieu le vendredi 4 mars 1977 à l'école en Sauvy, avenue Curé-Baud, au Grand-Lancy, sous la direction de son chef, M. Robert Waldvogel.

Celui-ci ouvrit la séance à 19 h. 45 et salua la présence de :

MM. Ernest Mayor, président du Conseil municipal, Charles Babel, maire de notre ville, Henry Rosselet, conseiller administratif et délégué au feu, René Gumy et Camille Lorenzini, respectivement sergent-major et fourrier de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy, Dr Georges Henny et Boris Ade, brigadiers médecins de notre corps, M. René Rivollet, membre honoraire.

Il excusa notre conseiller administratif et membre honoraire, M. Alphonse Bernasconi, ainsi que MM. Charles Revillod, capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers, Paul Lacroix et Georges Golaz, membres honoraires, et plusieurs membres actifs retenus par des obligations professionnelles ou la maladie.

Après la lecture du dernier procès-verbal, notre chef présenta son rapport annuel, suivi du rapport de notre trésorier et des vérificateurs des comptes. Ces trois rapports furent acceptés à l'unanimité.

Relevons dans son rapport que l'effectif de notre Corps, à ce jour, est de 60 membres actifs, 6 membres honoraires et 6 membres anciens. En outre, le comité se compose de 11

membres. Il rappelle le décès de notre collègue, M. Eugène Isler, qui fut membre de notre comité.

Notre chef se plaît à signaler la bonne collaboration et l'excellent travail en commun effectué tant par les sauveteurs que par les pompiers, chaque section ayant une tâche bien déterminée à assurer.

Dans le courant de l'année écoulée, les sauveteurs ont été beaucoup sollicités, il ont contribué à la réussite de nombreuses manifestations municipales organisées dans notre commune.

Il remercia nos Autorités d'avoir bien voulu prendre en charge les nouvelles cartes d'identité. Après avoir accepté six nouveaux membres et entendu un rapport de notre sortie de deux jours à Lyon, notre chef nous fit une statistique des présences, lors de toutes les manifestations convoquées dans le courant de l'année écoulée. Puis il remercia les membres qui ont répondu favorablement à son appel pour accompagner les handicapés à la soirée de gala qui a lieu au Grand-Théâtre de Genève.

Avant de clore cette assemblée, le chef passa la parole à MM. Henry Rosselet, conseiller administratif, délégué au feu, Ernest Mayor, président du Conseil municipal, ainsi qu'au sergent-major René Gumy, représentant la Compagnie du feu. Séance levée à 20 h. 30.

La soirée se termina par un souper froid, précédé d'un bouillon de 11 heures sans oublier la verrée offerte par notre corps et notre Municipalité et l'apéritif de notre ami, M. Gilbert Collé.

Aux Intérêts du Petit-Lancy**La promenade des Aînés du 5 mai 1977**

Après la grisaille de ces derniers jours, la pluie et le temps frais, les Aînés du Petit-Lancy s'évadent. Dès leur départ les nuages disparaissent faisant place à un beau ciel bleu et le soleil vient nous réchauffer.

Invités par les Intérêts du Petit-Lancy, c'est la traditionnelle sortie de printemps. Un peu dans le mystère, cherchant à deviner le but de l'excursion, nous quittons Genève pour cette belle Savoie que nous aimons tant.

Depuis Annecy nous filons sur Aix où un goûter magnifiquement préparé dans la grande salle des fêtes du casino nous attendait. Très bon accueil, nos yeux sont attirés par une belle exposition de peinture et les critiques de profanes ou de commissions vont bon train.

Mais le temps est toujours trop court dans les bons moments et il faut songer à regagner notre cher Lancy. Comme l'enfant qui fait tout pour retarder le retour au bercail, nous prenons le chemin des écoliers et de loin pouvons jeter un coup d'œil sur Chambéry.

A la salle communale du Petit-Lancy, l'agape du soir savamment préparée par notre ami M. Waldvogel aidé de son état-major, je veux parler des sauveteurs de la commune, nous attendait. Je crois que la meilleure façon de leur exprimer notre reconnaissance était de leur laisser lire la joie dans nos yeux et de chanter de tout cœur les vieux refrains. La partie récréative trop courte à notre gré, était assurée par Achille Scotti et ses amis. Officiellement, au cours de cette heureuse réception offerte par la mairie, MM Babel et Rosselet nous ont fait l'honneur de partager ces instants d'allégresse générale.

Comment remercier tout ce monde dévoué ?

MM. les Conseillers administratifs, M. le Président des Intérêts et son infatigable comité, M. Waldvogel et sa joyeuse équipe. A tous et à tout ce monde des Aînés si gais, je dis : Vive les Intérêts du Petit-Lancy, Vive les Aînés toujours plus jeunes et plus heureux de vivre ce bel automne de vie que Dieu leur accorde.

Ella

GARAGE DU PLATEAU**Charly Grosjean**17 bis route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. 92 15 75**Denis Weber**
Cycles et cyclomoteurs

PUCHS - MAXI-PUCH

AGENCE : VÉLOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

CLÉS MINUTE

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37**Mme JACQUELINE ECABERT****PÉDICURE MÉDICALE**reçoit sur rendez-vous
Tél. 92 75 5736, avenue du Gros-Chêne
ONEX**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

28, route de Chancy
Service à domicile
Téléphone 92 16 68

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE

(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 34

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1, chemin du Progrès
Téléphone 92 30 39**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

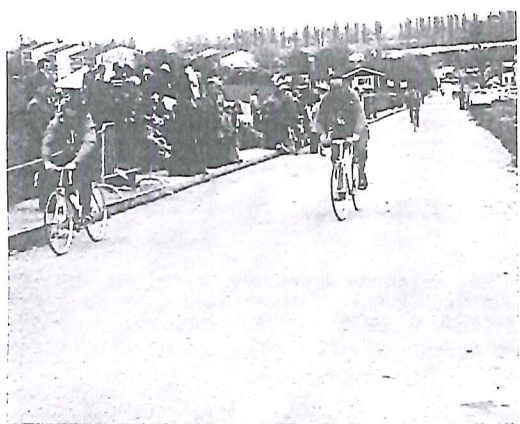
PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

Nous, Lancéens, c'est notre banque !

Rayonnages classiques - Rayonnages à palettes - Roulettes en tous genres

C'est par un temps pluvieux que le dimanche 8 mai 1977 la Compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy a participé au tour des trois communes, à vélo (Bernex-Laconnex-Soral). L'équipe représentative était composée de quatre hommes dont



deux officiers et deux sous-officiers supérieurs. Cette équipe totalisant 176 ans d'âge a effectué les deux tours réglementaires, soit une distance d'environ 15 km. en moins de 35 minutes. Bravo à ces hommes pour leur participation.

Le sapeur de service

Compagnie des sapeurs-pompiers

Si tous connaissent les pompiers de la commune, tous ne savent pas exactement quelle est leur utilité. La compagnie de Lancy a un effectif de 56 hommes volontaires. Elle est commandée par un état-major formé d'un capitaine, M. Charles Revillod, de deux premiers-lieutenants, d'un lieutenant, d'un fourrier et d'un sergent-major. Des sous-officiers et appointés complètent les cadres. Outre le matériel habituel (lances, courses, chariots, etc...), la compagnie a à disposition des hommes formés spécialement, des appareils respiratoires, des moto-pompes, des projecteurs à gaz d'essence, des appareils radio et un véhicule tout-terrain. Des exercices de compagnie ont lieu au printemps et en automne et régulièrement des cours pour les spécialistes.

En cas de sinistre sur la commune, l'officier de piquet (qui change chaque semaine) est alarmé par le poste permanent et se rend immédiatement sur place. Il décide alors s'il alarme quelques hommes ou toute la compagnie. Dès qu'un nombre suffisant de pompiers est sur les lieux du sinistre, le poste permanent se retire et laisse la compagnie intervenir, afin d'être à nouveau à disposition dans leur caserne. Si les compagnies de volontaires n'existaient pas, il faudrait un nombre plus élevé de professionnels d'où dépenses plus élevées.

La surveillance des salles pendant les soirées, la participation aux fêtes de Noël, des promotions, du 1er août, un coup de main aux sociétés locales lors de manifestations font partie des tâches du pompier.

Voici brièvement présentée la compagnie. Nous parlerons du passé dans un prochain numéro.

Pierre Gal

Association des parents d'élèves des écoles primaires de la Ville de Lancy

Lors de sa séance de comité de janvier 1977, la majorité des membres présents a estimé qu'il serait bien de porter à la connaissance des lecteurs du « Lancéen » l'article ci-dessous paru dans le bulletin No 7.

Les cadeaux au corps enseignant

Lors des dernières séances du Groupement cantonal des associations de parents d'élèves des écoles primaires (GAPP), nous avons discuté du sérieux problème créé par la catégorie de parents qui fait des cadeaux au corps enseignant. La discussion s'est révélée difficile, les points de vue de chacun étant fort divergents.

L'attitude de certains parents

Une coutume assez répandue sous nos latitudes veut qu'on offre des présents à l'occasion d'un anniversaire, de fêtes religieuses, d'un mariage, d'une naissance et de toutes sortes d'autres événements, surtout entre familiers. Puis, cette coutume s'est répandue dans les usines et les bureaux où ouvriers et employés sont sollicités à longueur d'année pour donner leur obole parce que Mlle X ou M. Z se marie ou a perdu son oncle d'Amérique. Après cette première extension, de bonnes âmes ont pensé qu'il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin.

Leurs enfants se doivent d'offrir un cadeau à l'instituteur ou à l'institutrice. Dans une classe, les petits camarades ne restent pas insensibles à un tel geste, d'autant plus que l'ostentation n'en est pas forcément absente. Les plus osés vont alors pleurer dans le giron parental afin qu'eux aussi puissent avoir la fierté d'apporter leur présent. La réaction en chaîne s'est amorcée.

Nombreuses sont les personnes qui ont le sens de l'organisation dans notre pays, c'est pourquoi, dans la classe de Mlle B., par exemple, une mère ou un père au nom de plusieurs commence à quêter auprès des parents pour que ceux-ci contribuent au cadeau d'anniversaire ou de Noël de la maîtresse. A ce présent sera adjoint une carte que signeront exclusivement les élèves dont les parents ont versé quelque argent. Les sommes récoltées par ce procédé sont loin d'être négligeables. On nous a raconté l'histoire de ce superbe sac à main en véritable crocodile offert à une institutrice.

Il ne faudrait pas croire que ce cas soit isolé et si les cadeaux distribués de cette façon n'atteignent pas tous la valeur du fameux sac en pur crocodile, il nous a semblé qu'il y avait quand même, là, matière à réflexion.

Réactions de la Société Pédagogique Genevoise

Nous avons exposé ce problème à la Société Pédagogique Genevoise (SPG) lors de notre réunion du 18 novembre 1976. Ils nous ont répondu que cette question n'avait pas été débattue chez eux, mais que, à première vue, les difficultés se situeraient du côté parental.

Voyez la maîtresse d'école recevant un joli petit bouquet de fleurs roses des mains rondes de l'élève fier d'avoir fait quelque chose de bien, de beau pour elle, opposer un sec refus qui risquerait de blesser profondément cette âme enfantine qui ose à peine se déclarer.

Nous n'avons jamais visé la fraîcheur de l'enfance. Si un bricolage, un dessin n'éveillent pas notre méfiance, un sac, une bouteille de vin, des gâteaux permettront d'autres interprétations.

La SPG a attiré notre attention sur le fait que la plupart des enseignants rédigeaient des directives à l'intention des parents au début de

l'année scolaire. Certains d'entre eux en profitaient pour annoncer qu'ils refuseraient les cadeaux, excepté ceux qui seraient dus à l'initiative de l'enfant et qui mettraient en jeu sa propre créativité.

Les membres du corps enseignant sont régis par le statut des fonctionnaires

Les devoirs et les droits du corps enseignant sont définis par la loi cantonale sur l'instruction publique, les règlements édictés par le Conseil d'Etat et les ordres de service du Département de l'instruction publique.

Vue en droit, la situation est claire : un enseignant ne doit pas recevoir de cadeaux.

De leur côté, les parents qui, par l'intermédiaire de leurs enfants, donneraient des cadeaux à l'institutrice ou à l'instituteur pourraient, d'un point de vue strictement légal, en poussant les choses à l'extrême, se voir poursuivis pour tentative de corruption de fonctionnaire.

Certains parents ignorent qu'outre son action éducatrice, l'enseignant exerce une fonction de jugement. De lui va dépendre partiellement la promotion ou le redoublement d'un élève. Ce rôle social du maître d'école ne risque-t-il pas d'être troublé si celui-ci est souvent invité par les parents d'un élève ou s'il reçoit des petits présents ?

Le chemin des cadeaux est pavé de bonnes intentions. On connaît le proverbe : chaque saint veut son offrande. En langage clair : il faut gagner par des présents ceux qui peuvent concourir au succès.

Remarques finales

Des parents ont reçu des coups de téléphone assortis de diverses méthodes de pressions pour requérir leur participation pécuniaire à un cadeau commun de la classe à l'enseignant.

Cette pratique est intolérable, elle ne peut que gêner la fonction éducatrice et sociale de l'instituteur et risque de créer un climat de tension entre élèves donateurs et non donateurs. Si les parents désirent manifester leur reconnaissance envers le maître d'école de leurs enfants, les possibilités autres que celles du cadeau ne manquent pas.

Nous remercions d'avance les parents qui comprendront la nécessité de mettre fin à cette habitude désagréable. Ils éviteront qu'on recoure à d'autres moyens.

Le Président
Les personnes intéressées par nos activités ou désireuses de nous faire part de leurs remarques peuvent écrire à : A.P.E., case postale 87, 1212 Grand-Lancy.

Le comité

Restaurants scolaires

Nous vous avisons que les restaurants scolaires au Grand-Lancy (à l'école en Sauvy) et au Petit-Lancy (à l'école de la Caroline) reprendront leur activité dès le lundi 22 août 1977.

Les personnes qui s'intéresseraient au service de table pour les enfants sont priées de s'inscrire à la mairie jusqu'à fin juillet 1977, les jours de service étant du lundi au vendredi (jeudi excepté) de 11 h. 45 à 13 h. 30.

Le repas est offert aux participants.

LE TUBE BARCO

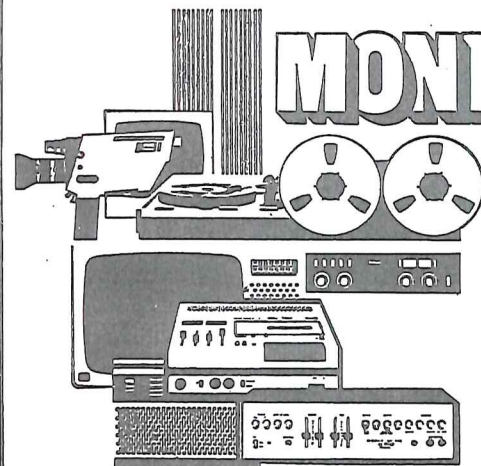
BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fentes.
Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinormes sans convertisseur (Pal + Secam)

- 16 touches électroniques "Sensor"
- 5 curseurs de réglage
- contrôle automatique des fréquences
- finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
- en stock, livrable de suite
- dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg

PRIX NET Fr. 2.995.- (ou location)

SELECTION PERMANENTE DES DERNIERES NOUVEAUTÉS MONDIALES



chaines haute fidélité
chaines compactes (dès Fr. 500.-)
enregistreurs à cassette
radios portatives
téléviseurs noir/blanc ou couleur (location)
magnétoscopes portables
(tous ces équipements sont en stock)

conseils techniques
installations
service après-vente
agent de Bang et Olufsen

Visitez notre magasin-exposition
ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.

TELECOLOR

28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 4126/92 39 02

<p>Michel Dallinge GYPSERIE-PEINTURE PAPIERS-PEINTS</p> <p>67, chemin du Banc-Bénit Petit-Lancy Tél. 92 20 33</p>	<p>CHEMISERIE - LINGERIE Laine - BONNETERIE</p> <p>J. Mayor</p> <p>Centre commercial Carol 1213 Petit-Lancy - Téléphone 92 30 89</p>
<p>Boulangerie-Pâtisserie Pierre Maillard Ses gâteaux aux noix</p> <p>Tél. 92 20 87 38, route de Chancy Petit-Lancy</p>	<p>Ponçage - Imprégnation Traitement de tous sols - Tous nettoyages</p> <p>Louis Gleyvod</p> <p>1, avenue des Morgines - 1213 PETIT-LANCY Téléphone 92 80 76</p>
<p>Flury Marbre - Granit</p> <p>79, route de St-Georges 1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03</p>	<p>Entreprise générale du bâtiment Maçonnerie R.-C. SICILIA</p> <p>10, ch. de l'Avenir - 1213 Petit-Lancy-Onex Téléphone 92 30 45</p> <p>CHEMINÉES DE SALON FUMISTERIE INDUSTRIELLE</p>
<p>Entreprise générale de marbrerie J.-P. Gailloud</p> <p>77, route de Saint-Georges 1213 PETIT-LANCY Tél. 92 85 28</p> <p>MARBRERIE - TAILLE DE PIERRE ART FUNÉRAIRE</p>	<p>Louis SELLA Gypserie - Peinture Petite maçonnerie</p> <p>Petit-Lancy Téléphone 92 52 72</p>
<p>BRASSERIE - RESTAURANT LANCY-PARC Mme J. Coindet</p> <p>Tél. 92 72 44 Trois jeux de quilles automatiques</p>	<p>« Chatterie Nouvelle » Mme M. PUGIN ancienne assistante vétérinaire Chaque chat, sa nourriture habituelle Hygiène parfaite Grands boxes chauffés et parcs</p> <p>38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy Tél. (022) 92 16 51</p>

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)
1213 PETIT-LANCY
TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

BLANCHISSERIE DES ORMEAUX

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ

Service à domicile

Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres**Werner BUCHI**18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Épargne 4

Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

Institut de beauté

Pour votre bien-être et votre joie

Yvette ValanceChemin de la Caroline - 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 72 85

Fleurs et confection florale

Minaflor

A. Frey

Centre Commercial Caroll
Petit-Lancy - Genève Téléphone 92 06 92
Rue des Eaux-Vives 45 Téléphone 36 35 89
Livraison à domicile**LE NANT-MANAN**

CAFÉ-BRASSERIE

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy
Téléphone 92 12 95

Spécialité de jambon à l'os

Nouveau propriétaire : R. Rienzo

Paul Veillard

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue
Tél. 92 16 64tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy**Dix ans ça suffit...**

C'est ce que j'écrivais à M. Mauris, inspecteur des écoles lancéennes, en août 1976 déjà. En effet, je reprenais en septembre 1967 la responsabilité de feu l'école du Grand-Lancy village. Les plus grands de nos élèves regrettent encore le parc et le pré sous la Mairie où ils pouvaient s'ébattre tout à loisir. En 1972, il nous a fallu quitter cette école vétuste mais où les rares problèmes se réglaient « en famille ».

Notre école du Grand-Lancy en Sauvy compte actuellement vingt-et-une classes primaires et le principalat en est une lourde charge. Le maître principal doit être toujours disponible, tout savoir, pouvoir résoudre les multiples problèmes quotidiens, assurer l'administration et le secrétariat de l'école... cela sans que le travail de sa classe en souffre. C'est évidemment impossible, d'autant plus que les leçons sont fréquemment interrompues.

C'est donc décidé : dès septembre, je « rentrerai dans le rang » en passant le relais à l'un de mes collègues.

Je tiens à remercier vivement les Autorités de Lancy pour l'appui qu'elles m'ont toujours apporté, la bienveillance avec laquelle elles ont étudié mes demandes et mes doléances, la cordialité qui a entouré nos rapports. Toute ma gratitude va également au secrétariat de la Mairie, au service immobilier et aux gardes municipaux ; j'ai toujours apprécié leur compétence et leur amabilité.

Je ne formule qu'un souhait : poursuivre ma carrière à Sauvy, carrière commencée au village voici vingt-quatre ans. Malgré l'explosion démographique, la T1a et le béton, il fait encore bon vivre au Grand-Lancy.

A. Paoliello

On nous écrit :

Oh là... lancéens !

Qui d'entre vous n'a pas ressenti un jour cette curieuse sensation de doute qui prolonge la réflexion menant à l'évidence. C'est vrai, quand c'est trop évident, on doute de son propre raisonnement. On a dans ces cas-là le réflexe de chercher autour de soi un écho quel qu'il soit, pour rompre ce tête-à-tête avec soi-même.

Eh bien sachons de temps en temps poursuivre ce qui peut être un certain combat de l'évidence.

— Quelle évidence ?

— Eh bien, l'évidence de ce que nous nous enterrons tous les jours un petit peu plus. Comprendons-nous, c'est bien en continuant à vivre que nous nous enterrons. Mais chaque jour nous cédon lâchement une petite parcelle de notre intimité, de notre identité. Identité, peu importe, ça n'a de toutes façons plus beaucoup de sens, mais pour le reste c'est vrai.

Oui, nous cédon, même généreusement, un peu à tout le monde et le malheur c'est qu'il n'y a plus de barrière, plus de garde-fou. Nous cédon allégrement, nous faisons confiance, nous acceptons les conclusions, nous sommes persuadés qu'il s'agit de la meilleure solution, ou plus exactement de la moins mauvaise, car nous savons aussi nous donner bonne conscience. Et tout ça les yeux fermés. Eh bien, non, cette fois regardons les choses en face.

T1a - projet officiel - pas d'accord. Pourquoi ? Parce qu'il y en a marre. Nous n'acceptons plus les explications d'anesthésistes. Nous voulons nous faire entendre et intervenir dans le débat, notre débat, celui de tous les jours.

« M'enfin », il s'agit bien de notre quartier, celui où nous essayons de vivre. Mais... après tout, est-ce bien sage ? Ces messieurs n'auraient-ils pas quelques bonnes raisons pour nous proposer leur solution ? Techniquement, nous ne sommes pas qualifiés, et puis ce n'est pas aussi simple... Dites-moi, y a-t-il un doute ?

Non, nous avons fait de notre mieux pour y voir clair, et nous avons pu faire la preuve de ce qu'il existe d'autres solutions. Ces solutions, ce ne sont pas vraiment les nôtres, puisqu'il s'agit d'études faites par les spécialistes du Département, mais oubliées, on les a classées. Pourquoi ? On ne sait pas, trop simple peut-être. En tous cas, nous tenons le bon bout ; c'est bien comme ça qu'il faudra « réaliser », puisque nous nous épargnerons une « autoroute de quartier » sans aller gêner les quartiers voisins.

Et en plus, c'est évident...

Rassemblement pour la survie de Lancy

Le cycle du papier

Comme promis dans notre dernier article de mars 1977, voici les explications complémentaires pour la récupération du papier et du carton :

Pour la fabrication du papier, deux sources principales de matières premières sont utilisées : les matières premières naturelles (bois, paille, roseau) et les matières premières de récupération (papiers usagés, chiffons).

C'est vers le début du XXe siècle, avec l'augmentation de la consommation de papier et la raréfaction des sources naturelles, qu'est apparue la valeur du vieux papier en tant que matière première. Actuellement, les papiers « récupérés » représentent à peu près le cinquième des approvisionnements totaux des pays industrialisés.

Quels sont les différents stades par lesquels passe le vieux papier avant de renaître papier neuf ?

1. Récupération du papier

En Suisse, la récupération des vieux papiers est prise en charge par différentes entreprises privées qui collectent les papiers, les transportent, les trient avant de les redistribuer aux papeteries.

Collecte : les récupérateurs obtiennent leurs papiers de deux sources principales : les industries et les ménages.

La récupération des déchets industriels, centralisés, permet un ramassage par grand tonnage qui est assez facile et, actuellement, le taux de ramassage est de 80 %.

Par contre, le ramassage des papiers ménagers pose plus de problèmes et le taux de récupération est encore assez peu élevé.

Triage

Toutes sortes de papiers différents sont collectés en vrac par les récupérateurs : papier blanc, papier couleur, « listings », vieux journaux, cartons.

Selon leur nature et leur qualité, ces papiers vont avoir des utilisations différentes : les sortes « nobles » (cartes statistiques, papier blanc et couleur, listings) vont pouvoir aller en papeterie où elles serviront à faire du papier.

Le reste, les sortes « basses », va être utilisé dans les cartonneries pour faire du « remplissage », par exemple les ondulations du carton ondulé ou les couches intermédiaires des cartons épais.

Le papier récupéré doit être donc soigneusement trié. Cette opération est faite manuellement.

Une fois les papiers séparés en différentes sortes, ils vont passer dans d'énormes presses pour être compactés et ressortir sous forme de ballots d'une tonne environ.

Ainsi, le vieux papier est prêt à être livré aux utilisateurs : papeterie ou cartonnerie.

2. Traitement par les fabricants de papier ou de carton

Avant de pouvoir utiliser la matière première qui leur est livrée par les récupérateurs, les utilisateurs doivent d'abord assurer l'élimination des impuretés mêlées au papier et ensuite leur désintégration.

En effet, malgré le tri, le papier collecté se trouve mélangé avec toutes sortes d'éléments étrangers, agrafes, bouts de ficelle, morceaux de plastique, verre, poussière. Ces impuretés doivent absolument être éliminées avant le passage sur la machine à papier, si l'on veut obtenir une qualité valable.

Pour ce faire, on utilise un « pulpeur », machine qui permet de sortir tout ce qui est mécanique, plastique ou « charge » (charge = matières utilisées pour glacer le papier — talc, kaolin, colle).

Le papier épuré est alors « défibré », c'est-à-dire qu'il passe dans une machine qui effectue la séparation des constituants fibreux du vieux papier.

Par cette opération, le vieux papier est transformé en pâte à papier, prête à entrer à nouveau dans le cycle de fabrication.

M.C.

Arcadie Lancy-Sud

(Les éléments de cet article nous ont été fournis par l'Association Foyer-Handicap.)

RAMASSAGE DE PAPIER ET DE CARTON : chaque dernier lundi du mois.**VILLE DE LANCY**

Calendrier de ramassage du verre

Levée effectuée par la Maison DEBARAVIT
Téléphone 41 84 84

PALETTES - PONTETS - PRALIE : angle imm.

1-3, chemin des Palettes ; devant immeuble 3-3 bis, chemin des Pontets. Lundis : juillet : 11-25 ; août : 8-22 ; septembre : 5-19 ; octobre : 3-17-31 ; novembre : 14-28 ; décembre : 12-26.

GRAND-LANCY VILLAGE : Parking côté poste place du 1er-Août ; Groupe Mallet : côté route du Grand-Lancy. Mardis : juillet : 12-26 ; août : 9-23 ; septembre : 6-20 ; octobre : 4-18 ; novembre : 1-15-29 ; décembre : 13-27.

CAROLINE : Près de la Migros (devant la banque UBS) ; angle avenue Bois-de-la-Chapelle - chemin Caroline, avenue des Morgines, hauteur No 33. Mercredis : juillet : 13-27 ; août : 10-24 ; septembre : 7-21 ; octobre : 5-19 ; novembre : 2-16-30 ; décembre : 14-28.

PETIT-LANCY CENTRE : sur le trottoir près de la poste ; place des Ormeaux - chemin de la Vendée (devant ancien Beau-Site). jeudis : juillet : 14-28 ; août : 11-25 ; septembre : 8-22 ; octobre : 6-20 ; novembre : 3-17 ; décembre : 1-15-29.

TIVOLI : devant immeuble 1-7, chemin Fief-de-Chapitre ; angle chemin Fief-de-Chapitre ; route de Saint-Georges - chemin du Bois-de-la-Bâtie, côté Nant-Manan. vendredis : juillet : 1-15-29 ; août : 12-26 ; septembre : 9-23 ; octobre : 7-21 ; novembre : 4-18 ; décembre : 2-16-30.

Ne mettre que du verre - Pas de corps étrangers s.v.p.

Levée du papier :

Celle-ci aura lieu tous les derniers lundis de chaque mois, au bénéfice de l'institution FOYER HANDICAP.

Juin 1977

Débits de la circulation à Lancy

Lieu (mars 77)	lundi vendredi	samedi	dimanche
Direction Châtellaine PONT BUTIN	21 363	20 947	15 816
Direction Lancy ROUTE DE ST-JULIEN (poste de douane)	20 535	18 624	13 704
Direction Genève	4 595	6 002	5 723
Direction St-Julien	4 426	6 423	5 222

Statistique établie en septembre 1974 (en unités de circulation)
(1 voiture = 1, 1 camion = 2, 1 cycle = 0,5)

Provenance	unités	dont camions	dont cycles
AV. COMMUNES-RÉUNIES			
Direction Carouge	2 779	237	204
Dir. Plan-les-Ouates	2 263	167	179
Dir. Saconnex-d'Arve	789	56	87
CAROUGE			
Dir. Communes-Réunies	4 994	437	199
Dir. Plan-les-Ouates	7 398	526	446
PLAN-LES-OUATES			
Dir. Communes-Réunies	2 975	244	91
Direction Carouge	9 031	593	564

Statistique établie au carrefour route du Grand-Lancy - Pont Butin - avenue des Communes-Réunies

Provenance	Directions	
Communes-Réunies	Pont-Butin	6 239
	Ville	2 043
	Communes-Réunies	2 368
Ville	Rte Grand-Lancy	2 854
	Rte Pont-Butin	4 190
	Ville	4 049
Rte Pont-Butin	Communes-Réunies	6 128
	Rte Grand-Lancy	172
	Ville	2 926
Rte Grand-Lancy	Communes-Réunies	306

Cette dernière statistique a été faite le 13 mai 1971, entre 6 h. et 20 h.

Ces chiffres résumés ont été tirés de statistiques officielles.

Pierre Meylan

Clarence Coiffure

Biosthétique - Parfumerie

Salon UNISEX

**BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE**

Sur commande : gâteaux d'anniversaire, mariages

CAISSE D'ÉPARGNE GENÈVE



aussi votre banque commerciale

Votre agence au Grand-Lancy

Place du 1er-Août
Téléphone 94 22 34 (Parking)

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 16 h. 30
le mercredi jusqu'à 18 h. 30

Cyclo-Lancy

Chers amis cyclos,

La saison 77 a commencé, et bien commencé... Notre brevet de 50 km, en effet, a remporté un succès réjouissant car, malgré une pluie tenace, 290 cyclistes courageux ont bouclé le parcours. Et les « contrôleurs-tampons » n'ont rencontré que des sportifs d'excellente humeur !

L'an dernier, par temps splendide, nous avons compté 350 participants.

Nos activités vont se poursuivre ces prochaines semaines par des sorties de club principalement et la participation à des brevets étrangers.

La date de notre « presque traditionnel » Tour du lac est déjà fixée au 12 juin. Retenez-la !

Non, Mesdames, le vélo n'est pas un sport réservé aux hommes !

La preuve : nos 10 dames se débrouillent fort bien dans les différentes sorties et brevets (quatre ont fait le tour du lac l'année dernière) et surtout y trouvent beaucoup de plaisir.

Et il n'est pas nécessaire d'être penché sur un guidon de course pour savourer les joies d'une ballade à vélo...

Alors n'hésitez plus, prenez contact avec notre président, M. Charles Bongera (tél. 71 23 51) et ralliez notre sympathique groupement. J. Blulle

Le «Tournoi de la dernière neige» au Lancy Tennis-Club

Un peu partout en Suisse, la saison d'été de tennis a débuté. Au Lancy Tennis-Club, on peut même dire qu'elle a démarré sur les chapeaux de roue. Le club doyen de la commune organise en effet un des premiers tournois de la saison inscrits au calendrier de l'Association suisse de tennis. Ouverte aux joueurs et aux joueuses de série C de tout le canton, cette manifestation a connu comme chaque année un succès certain. 64 messieurs et 32 dames se sont affrontés à cette occasion, bravant le temps maussade qui réclama beaucoup de zèle de la part des organisateurs et de bonne volonté de la part des joueurs.

Chez les dames, une contestation toute juvénile s'est manifestée : les demi-finalistes n'avaient guère qu'une soixantaine d'années à elles quatre. On se réjouit de la présence d'une jeune joueuse de Lancy dans ce quatuor.

Chez les hommes, la vieille garde s'est victorieusement opposée à l'assaut des jeunes : ce n'est que partie remise. On notera cependant avec plaisir que trois demi-finalistes — et les deux finalistes — sont membres d'un club de Lancy. Bref, une conclusion « en famille » de ce tournoi qui confirme — s'il est encore nécessaire de le démontrer — que le tennis se porte bien à Lancy. M.N.

Gymnastique féminine de Lancy

Nos leçons reprendront en août dès le 22 et nous nous permettons de communiquer aux habitantes de Lancy qu'elles ont la possibilité de pratiquer la gymnastique au sein de notre section où elles ont à disposition divers groupes.

Voici l'horaire pour la reprise :
Actives : groupe réservé à des jeunes filles dès 14 ans : programme varié (gymnastique, engins, un peu d'athlétisme, volley, basket et divers). Leçons les mercredis soirs de 20 h. 30 à 22 heures à la salle de gymnastique du Grand-Lancy.

Dames : programme varié à la portée de toutes les dames. Leçons les mercredis soirs de 20 h. 30 à 22 h. à la salle de gymnastique de l'école « en Sauvay ».

Pupillettes : trois groupes d'âge dès 5 1/2 ans à 14 ans, programme varié. Leçons les mercredis (5 1/2 à 11 ans), de 17 h. 30 à 19 heures à la salle de la Caroline ; les mercredis (12 et 14 ans), de 19 heures à 20 h. 10, à la salle de la Caroline.

Les inscriptions pour les actives, les dames et les pupillettes auront lieu directement dans les salles de gymnastique, au début de la leçon, auprès de la monitrice.

Groupes spécialisés : gymnastique artistique, gymnastique aux agrès et gymnastique : se renseigner auprès de Mme Chiara Grunewald, 33, avenue du Lignon, 1211 Le Lignon, téléphone 96 06 88. C.G.

Nouvelles du JAP - Judo Association Palettes

Tout le monde à Lancy connaît le JAP (Judo Association Palettes), mais peu d'occasions et encore moins de colonnes de journaux sont offertes aux clubs de judo pour parler de leurs activités. Ainsi, en lisant « Le Lancéen », vous apprendrez que le JAP existe depuis 1969, que ses membres s'entraînent dans le dojo de l'école du Bachet-de-Pesey dont l'inauguration, en octobre 1970, fut une véritable fête du judo. Au printemps suivant eut lieu la première Coupe du printemps des Palettes...

... Fin du rétro.
7 mai 1977 : septième Coupe du printemps des Palettes.

Cette coupe par équipe écoliers et espoirs, soit de jeunes (garçons et filles) entre 9 et 17 ans à, encore une fois, fait voir au nombreux public, un judo spontané, pratiqué par des judokas souvent débutants, mais débordant d'imagination et cherchant à appliquer de belles techniques. Plus de 50 combattants composant cinq équipes se sont apremment disputé cette coupe et, finalement, après une compétition qui présenta 80 combats, les 8 judokas du Shung Do Kwan Budo se sont imposés avec le même nombre de victoires par équipes que le deuxième, le Judo-Club de Carouge, mais avec 27 victoires individuelles contre 23 pour ce dernier. Le JAP a pris la troisième place, alors que le Judo-Club Avully et l'École de Judo de Versoix occupaient ex-aequo la quatrième place.

Mais avant de combattre, tous ces jeunes (et les moins jeunes également) doivent apprendre et c'est pour cela que chaque soir, un cours de judo est donné par les entraîneurs du JAP.

Le vendredi de 17 h. 30 à 18 h. 30, c'est Frédy Luthi qui inculque les bases du judo aux tout petits (dès 7 ans). Quand ils savent bien faire les chutes, les premières projections (et attacher la ceinture — blanche —), ils changent de jour et s'entraînent le lundi de 18 h. 30 à 19 h. 30, toujours avec Frédy Luthi. C'est déjà plus sérieux et après une année ou deux, ces judokas, parfois ceinture jaune, passent au cours du jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 30 où ils sont pris en mains par Roland Gayere et Jean-Marc Antoine (deux ceintures noires) qui les perfectionnent et accueillent également des débutants dès 12 ans. Lorsqu'un élève a bien évolué (ou qu'il est trop grand pour ce cours), il va s'entraîner le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et Gilles Salvi (ceinture noire) s'en occupera et essaiera d'en faire un véritable combattant, jusqu'à ce qu'il soit en âge (16 ans) de venir s'entraîner avec les adultes (aussi débutants) chaque mardi et vendredi de 19 h. à 21 h. Ces cours sont donnés par un professeur troisième Dan, champion suisse 1977, etc... L'énumération des titres et médailles s'arrêtera là, afin de ne pas froisser la modestie de Christian Vuissa qui, ponctuellement, vient communiquer ses connaissances et améliorer le physique de ses élèves, qui apprécient autant sa technique que sa bonne humeur.

Si vous désirez rester jeune et pratiquer un sport complet, dans une ambiance agréable, renseignez-vous auprès du Judo Association Palettes, chaque mardi et vendredi de 19 h. à 20 h., téléphone 42 78 30, école du Bachet-de-Pesay, avenue Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy.

Un sport en plein essor à Lancy: Le volley-ball

Ce sport méconnu n'est plus seulement qu'un divertissement de plage, car depuis les retransmissions télévisées des rencontres de volley-ball que les équipes d'Asie et d'Europe orientale disputèrent, lors des Jeux Olympiques de Munich et Montréal, qui furent pleines de tension et incroyablement captivantes ; ce sport de compétition fut découvert et devint populaire en Suisse, pourtant il y a longtemps que ce sport existe.

Il est né, en effet, vers la fin du siècle passé, dans une université américaine et ne prit pied en Europe qu'en 1917, où il se répandit lentement. La création de la Fédération Internationale et l'unification des règles de jeu furent les bases d'un rapide développement. De nos jours, cette Fédération compte plus de 125 pays membres ; on estime que cela représente plus de 75 millions de sportifs qui pratiquent le volley-ball dans le monde entier ! Si bien que les statisticiens se querellent pour savoir si cette discipline occupe le premier ou le deuxième rang parmi tous les sports.

En Suisse, ce sport fut introduit en 1931 et c'est à Genève, en 1956, que fut donné le départ, sous sa forme organisée, du premier championnat. Deux ans plus tard, naissait la Fédération Suisse de Volley-Ball (FSVB) ; depuis que de chemin parcouru...

Le volley-ball est très attrayant pour les spectateurs et bien sûr, encore davantage pour les joueurs eux-mêmes ; c'est un sport complet qui développe harmonieusement non seulement le corps mais également l'agilité, l'endurance et la vitesse de réaction mais il n'y a pas que les aptitudes physiques ; les facultés morales comme la concentration, l'attention, la volonté ou la motivation jouent un grand rôle dans la construction de l'esprit d'équipe. Pour parvenir à ce résultat, de longues heures d'entraînement sont nécessaires.

Le principe de ce jeu est simple : après la mise en service, les joueurs essaient d'envoyer le ballon dans le camp adverse de telle manière que a) l'adversaire ne puisse l'atteindre avant qu'il ne touche le sol à l'intérieur des limites du terrain ou que b) l'adversaire ne puisse que mal réceptionner le ballon, qui est ainsi continuellement renvoyé d'un camp à l'autre. Ce sport se singularise par le fait que, contrairement à d'autres disciplines, il n'y a pas de limite de

temps. Un match se termine lorsqu'une équipe a gagné 3 sets ; 15 points étant nécessaires pour gagner un set.

Depuis sa création, le Lancy Volley-Ball Club a subi de nombreuses mutations, mais toutes ces transformations contribuèrent à un réjouissant développement du club, puisque le nombre des adhérents est en constante augmentation. Le Lancy V.B.C. poursuit les buts suivants :

- permettre à ses adhérents de s'entraîner et de pratiquer le volley-ball ;
- promouvoir le volley-ball dans la Ville de Lancy ;
- participer à des compétitions ;
- soutenir le volley-ball sur tous les plans, selon ses moyens. :

Actuellement, le Lancy V.B.C. compte six équipes : deux formations féminines, deux formations masculines, une équipe féminine junior et une équipe masculine junior ; toutes ces équipes participent aux championnats genevois selon leurs catégories.

Il faut relever l'effort important consenti par les entraîneurs pour permettre aux membres d'acquiescer les notions du volley-ball. Les excellentes prestations des formations juniors : filles quatrièmes sur neuf pour leur deuxième championnat ; garçons troisièmes sur huit pour leur troisième participation à la compétition, sont une preuve du travail accompli.

Ces résultats remarquables, dus à une sensible amélioration de la qualité de jeu, laissent bien augurer de l'avenir ; d'ailleurs, de jeunes joueurs, talentueux, formés par le club, sont déjà incorporés dans les équipes fanions, où encadrés par des joueurs de valeur plus expérimentés, ils pourront parfaire leurs connaissances du volley-ball et continuer à progresser. Il est prouvé qu'un club, qui ne pratique pas une politique des jeunes est soumis, à plus ou moins long terme, à une déchéance certaine. Le Lancy Volley-Ball-Club va continuer dans cette voie et se réjouit du développement, non seulement à Lancy mais dans toute la Suisse, du volley-ball.

Pour tous renseignements s'adresser, à J.-J. von Däniken, 4, chemin de la Caroline, 1213 Petit-Lancy, téléphone 92 90 59.

G. VALA

Création - Retouche

ROSA VERDE

Tailleur Dames - Messieurs
Confection soignée

4, place des Ormeaux - 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 93 07 46

Bernard Bodmer

Horticulteur-Fleuriste

PETIT-LANCY - Saint-Georges
Téléphone 92 17 20 - Appartement 92 98 77

Livraison à domicile



76, route de Chancy - ONEX Téléphone 93 68 18
PARKING PRIVÉ - PETANQUE

FER
BOIS
BÉTON
PORTAILS

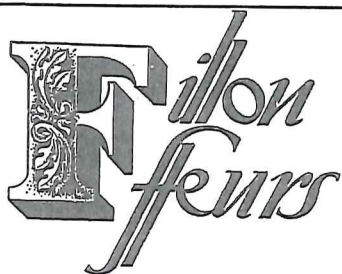
ulliquet

CLÔTURES
EN TOUS GENRES
GENÈVE - PETIT-LANCY - TÉL. 92.59.11

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS

L. NAVILLE

Petit-Lancy Tél. 92 26 14



(Anciennement Vachoux)

88, route de Saint-Georges
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 25 28

RIO - BAR

Christiane et Walter Kaufmann

R. des Bossons - 1213 Pt-Lancy - Tél. 92 90 46

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

A. BROYE
Téléphone 92 61 58

Monsieur Martial Antille - Radiesthésiste

DANS VOTRE QUARTIER
LA BOITE A IMAGES

LA NEUCHATELOISE

Compagnie suisse
d'Assurances générales

AGENT GÉNÉRAL
Lucien ORELLI

18, Terraillet
1204 GENÈVE

Restaurant Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/94 04 24

Une cuisine soignée dans un beau
cadre de verdure et de tranquillité.
Salles et salons pour vos repas d'affaires
et fêtes de familles.

VILLE DE LANCY

RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

MAIRIE : 41, route du Grand-Lancy, tél. 94 11 11.
Heures d'ouverture : (samedi fermé)

Dès le 1er octobre : 08 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 18 h 00

Dès le 1er juin : 07 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

ETAT-CIVIL : Aux heures d'ouverture de la
Mairie.

POLICE MUNICIPALE : Réception : Annexe II -
58, rte du Grand-Lancy (aux mêmes heures
d'ouverture que la Mairie), tél. 94 11 11.

SERVICE MEDICO-SOCIAL : voir page 7.

LOCAUX DE VOTE : Grand-Lancy : Salle de
gymnastique — Petit-Lancy : Salle commu-
nale — Vendredi : 18 h. à 21 h. ; Samedi :
16 h. à 19 h. ; Dimanche : 10 h. à 12 h.

VOIRIE : Levée des ordures ménagères : Gd-
Lancy : mardi, jeudi, samedi (sauf quartier
des Palettes) — Petit-Lancy et quartier des
Palettes : lundi, mercredi, vendredi.

LEVÉE DE LA FERRAILLE : S'inscrire à la
Mairie.

LEVÉES VERRE ET PAPIERS : Avis à domicile.

SERVICE DU FEU : Tél. 118 - Urgences seulem.

BIBLIOTHÈQUE : 70, rte du Pt-Butin, tél. 92 82 23.
Heures d'ouverture : lundi, fermé (travaux ad-
ministratifs) du mardi au vendredi : de 15 h
à 18 h et de 20 h à 21 h dès l'âge de 7 ans ;
samedi : de 10 h à 12 h. - Possibilité d'étu-
dier les langues : Allemand, Anglais, Espa-
gnol, Français, Italien, Russe.

GARDERIE DE L'ÉTOILE : 80-82, av. des Com-
munes-Réunies, tél. 94 81 81 - du lundi au
vendredi.

NURSERY DES PALETTES : 10, chemin des Pa-
lettes, tél. 94 24 03.

GARDERIES D'ENFANTS PETIT-LANCY - CA-
ROLL : 56, ch. des Clochetons, tél. 92 03 73 ;
86-88, rue des Bossons, tél. 92 28 86.

JARDIN D'ENFANTS «LES COCCINELLES» : 18,
ch. de la Caroline, tél. 92 80 37.

JARDIN D'ENFANTS «LE PETIT PRINCE» : 31,
ch. des Palettes, tél. 94 16 62.

JARDIN D'ENFANTS «BOUT DE CHOU» : 11,
ch. Fort-de-l'Ecluse, tél. 92 24 16.

CITÉ-JOIE : 16, av. des Communes-Réunies -
Foyer Nid-Joyeux, pension complète, dépan-
nage d'enfants de 5 à 12 ans, tél. 94 56 94.
Crèche-garderie : 94 81 70 - Hôtel des Jeunes :
94 61 50 - Centre d'accueil : 94 61 50 - Foyer
Myriana : 94 56 98.

COLONIES DE LANCY : Mme Madeleine MA-
GNIN, présidente, 27, chemin de la Vendée,
téléphone 92 30 09.
Catholique de Lancy : Se renseigner à la
Cure, tél. 94 06 33 ; Catholique du Pt-Lancy
(La Fouly) ; se renseigner à la Cure, t. 92 17 45.

INSTITUTS PRIVÉS - Institut Florimont : 37, av.
du Petit-Lancy, tél. 92 09 11 - Pensionnat Ma-
rie-Thérèse : 24, av. Eugène-Lance, t. 94 26 20.

ÉCOLES : enfantine du Gd-Lancy, tél. 94 55 00 ;
enfantine du Bachet-de-Pesay, tél. 42 54 82 ;
primaire, enfantine et jardin d'enfants des Pa-
lettes, tél. 94 33 22 ; école Gd-Lancy en Sau-
vy, 58, av. Curé-Baud, tél. 94 46 11 ; école
Céréssole, primaire et enfantine, tél. 92 86 92 ;
primaire du Petit-Lancy, tél. 92 21 88 ; enfan-
tine du Petit-Lancy, tél. 92 05 87 ; primaire
de la Caroline, tél. 92 85 63 ; enfantine de la
Caroline, tél. 92 85 63 ; enfantine des Morgi-
nes, tél. 92 04 22 ; école de Tivoli, tél. 92 29 36.
Dans ces écoles et groupes scolaires, des
salles de gymnastique, rythmique, confères-
ces, etc., sont mises à disposition des so-
ciétés, sur demande à présenter à la Mairie.
Il en est de même pour les salles de réu-
nions (grandes et petites) : du Gd-Lancy, 64,
rte du Gd-Lancy - du Pt-Lancy, 7, av. Louis-
Bertrand.

CYCLES D'ORIENTATION Lancy-Nord : av. des
Grandes-Communes, tél. 92 03 22 - Voirets
(Lancy-Sud) : ch. du Clos (Commune de Plan-
les-Ouates), tél. 94 33 11.

RESTAURANT SCOLAIRE : Ecole Gd-Lancy en
Sauvy, av. Curé-Baud ; Ecole Caroline, r. des
Bossons, Pt-Lancy ouvert les lundis, mardis,
mercredis et vendredis. Se renseigner à la
Mairie, Annexe I.

BOURSE AUX VÊTEMENTS : Ecole Grand-Lancy
En Sauvy, av. Curé-Baud, 1er et 3e mercredis
de chaque mois, de 14 h. 30 à 17 h. ; premier
samedi de chaque mois, de 9 h. à 11 h.

ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉLÈVES
DES ÉCOLES PRIMAIRES : M. André Monnier,
président, case postale 87, Grand-Lancy I, tél.
42 24 26.

CLUB DES AINÉS : Président : M. François
Sprungli, tél. 92 11 35, 8, pl. des Ormeaux,
Pt-Lancy.

PISCINE DE LANCY : 30, av. Eugène-Lance,
tél. 94 22 11 - Heures d'ouverture : mai, juin,
juillet, août et septembre : de 09 h 00 à 20 h 00
- Possibilité de rejoindre directement le grand
bassin depuis les vestiaires chauffés par un
couloir d'eau. De ce fait, les nageurs peuvent
se baigner par n'importe quel temps.

BASSINS DE NATATION DES GROUPES SCO-
LAIRES DE LA CAROLINE, BACHET-DE-PE-
SAY ET EN SAUVY : Mis à disposition des
élèves pendant les heures de classe et de
la population après celles-ci.
Renseignements : Lancy-Natation, case postale
7, 1213 Petit-Lancy I, tél. 28 16 82 - 94 54 30.

STADES : Lancy-Florimont, chemin du Bac ; du
Grand-Lancy, av. Eugène-Lance - av. des Com-
munes-Réunies ; de l'Arquebuse, derrière le
stand de St-Georges ; terrain de jeux, av. Cu-
ré-Baud ; terrain des Fraisiers, ch. Fraisiers-
Verjus.

MAISON DE VACANCES LES FLEURETTES,
LEYSIN*, tél. (025) 6 22 72 : 1300 à 1500 m.
d'altitude - Ouverte toute l'année (classes
de neige, camps d'étude, séjours de vacan-
ces et de convalescence, week-end, etc.).

CHALET DE VACANCES LES LAURELLES, LEY-
SIN* : Location de deux appartements. -
* Prix modérés, renseignements à la Mairie,
Annexe I.

POSTE DE GENDARMERIE : chemin des Pâque-
rettes, Petit-Lancy, tél. 92 25 56.

RAMONAGE : M. Bruno Chardonnens, 63, rue
des Lattes, Meyrin, tél. prof. 29 46 90.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES : 37, rue de
la Mairie, tél. 35 91 50.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE : A la
Mairie.

AUTORISATIONS : Enseignes, fouilles sur rou-
tes cantonales : Département des Travaux pu-
blics - Sur les routes communales : Police
municipale - Annexe II.

CGTE : Lignes 4-44 Gd-Lancy/Palettes-Voirets ;
Ligne 14 Carouge-Place des Nations ; Ligne 2
Petit-Lancy ; Ligne 22 St-Georges - av. des
Grandes-Communes - Onex.

SERVICE MÉDICO-SOCIAL DE LA VILLE DE
LANCY : Réception : Annexe I - 39, rte du Gd-
Lancy (aux mêmes heures d'ouverture que la
Mairie), tél. 94 11 11 - Au Centre médico-so-
cial des Palettes : mercredi de 14 h 00 à
16 h 00, tél. 94 33 23 (en cas de non réponse,
tél. 94 11 11) - Au Centre médico-social de la
Caroline : vendredi de 14 h 00 à 16 h 00,
t. 92 85 66 (en cas de non réponse, t. 94 11 11).

FOYER POUR PERSONNES AGÉES : 35 et 39,
chemin des Palettes - Responsable : Mme
Béatrice Maillard, tél. 94 48 70.

SERVICE DES SOINS INFIRMIERS A DOMICILE :
Au Centre médico-social des Palettes, t. 943323
(en cas d'absence, tél. 42 85 50). - Récep-
tion : de 11 h 00 à 12 h 00 du lundi au ven-
dredi. - Pesée des nourrissons : tous les
jeudis de 14 h 30 à 16 h 00 - Pt-Lancy, 1er
étage salle communale : tous les mardis de
14 h 00 à 16 h 00.

SERVICE SANTÉ DE LA JEUNESSE : L'infirmière
scolaire se tient à la disposition des pa-
rents des élèves : Ecole des Palettes - Ecole
de la Caroline. - Pour rendez-vous s'adresser
au Service de Santé de la Jeunesse, t. 272418.

MEDECINS ETABLIS A LANCY : Ade Boris,
tél. 92 16 67, 18, ch. du Gué, Pt-Lancy.
Frelechoz Henri, tél. 92 71 82, 70, route du
Pont-Butin, Pt-Lancy.
Gronek Bogdan, tél. 92 13 66, 12, av. du Pt-
Lancy.
Henny Georges, tél. 94 34 10, 5, pl. du 1er-
Août, Gd-Lancy.
Horvat Ladislav, tél. 93 52 22, 28, rte de
Chancy, Pt-Lancy.

ES-
CALI-
ERS

Documentation gratuite



NOVASCALE
18, Délices
1203 Genève

Préciser :
Escamotable ou
Colimaçon

ENSEIGNES DECORA

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER

5, rue Bergalone

Tél. 21 13 14

GENÈVE

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 94 15 01

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

76, Communes-Réunies
(Etoile Palettes)
Grand-Lancy ☎ 43 80 49

Pour un bon café, une seule adresse :



A la Case
de l'Oncle Tom

Magasins de vente :
pl. Kléberg, tél. 32 18 42 - 99, rue de Lyon, tél. 44 37 40
7, rond-point de Rive, tél. 21 36 36
6, rond-point de Plainpals, tél. 20 58 16

RUE DU VÉLODROME 8
1205 GENEVE
TEL 022 / 25 41 15

SANIFEU
extincteurs matériel incendie
GINGE

Téléphone 28 57 60

eu

ESCHLER-URANIA

« Urania Shop »

TOUT POUR VOTRE VOITURE

Ouvert le samedi matin

7, route de Saint-Julien
Tél. 43 64 05
31/33, rue des Deux-Ponts
Téléphone 29 52 52

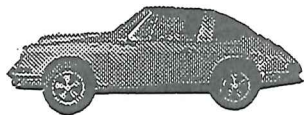
Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

E. POUIGNIER

Fleuriste

Av. des Communes-Réunies 86
Tél. 94 56 46
1212 GRAND-LANCY

Ouvert le dimanche matin



GARAGE
ALAIN ZURCHER
Grand-Lancy
Tél. 94 34 73



PAPETERIE FOURNITURES DE BUREAU J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1er-Août Tél. 94 61 20

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Téléphone 94 26 23
Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

LOUIS FLORY

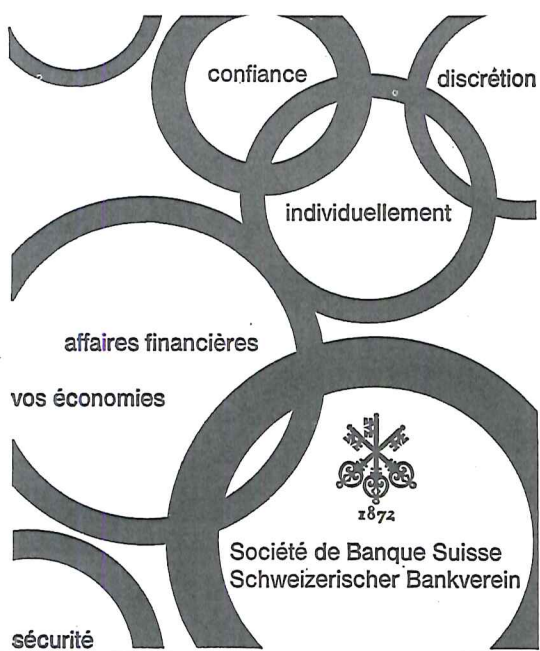
PNEUS DE TOUTES MARQUES

29, av. du Mail Genève Tél. 28 35 60

Quincaillerie de la Jonction

Jean CHIRIOTTI

Boulevard Carl-Vogt 5
GENÈVE Téléphone 29 22 01



Lancy-Palettes

86, avenue des
Communes-Réunies
Tél. (022) 94 81 22

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Eric Maurer

Ebénisterie - Agencements

Chemin du 1er-Août 5 - Téléphone 94 50 70
1212 Grand-Lancy - Genève

SALONS DE COIFFURE

Ugo TOLFO
Coiffure de Paris

Etoile-Palettes - Téléphone 94 00 62

Ouvert sans interruption - Fermé le lundi

Equipements électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE

Tél. 29 86 66 et 29 86 67

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

Orfeo Leonelli

Jardinier - Paysagiste - Pépiniériste
Création - Entretien parcs et jardins

76, route de base - 1232 Confignon - Genève
Téléphone 94 80 66

GYPSERIE - PEINTURE

Eric Schürch

Maîtrise fédérale

Boulevard du Pont-d'Arve
Téléphone 29 55 80
1211 Genève 4 - Plainpalais

J.C. BOIMOND

Révision de moteurs
Autos - Motos

ALÉSAGES - PLANAGES

26, rue du Vieux-Billard
Tél. 28 90 20

Coiffure Boutique

TOP 2000

47, chemin des Semailles
Téléphone 94 60 94
Ouvert sans interruption
avec ou sans rendez-vous
BONS de Fr. 2.- et de Fr. 5.-

Transport de sable
et gravier

Ch. MARTIN

Rte du Pont-Butin 51 b

Tél. 92 16 23

GRUPE MEDICAL: 16, av. des Communes-Réunies, tél. 94 11 22 :
Dr Pierre Roch - Dr Robert Du Bois - Dr Jean-Pierre Rey - Dr Jost Schnyder - Dr Marcel Rudaz.

CHIROPATICIEN: Jaquet Pierre, tél. 92 23 77, 7, ch. Fief-de-Chapitre, Pt-Lancy.

OPHTALMOLOGUE: Favrod-Coune Mathilde, tél. 94 45 55, 37, ch. des Semailles, Gd-Lancy.

MEDECINS-DENTISTES: Duc Michel, t. 93 46 20, 28, rte de Chancy, Pt-Lancy.
Frehner Georges, tél. 43 77 61, 76 rte de St-Julien, Bachet-de-Pesay.
Harder Eric, tél. 92 72 66, 8 bis ch. du Banc-Bénit, Pt-Lancy.
Rauscher Bernard, tél. 92 11 10, 78, rue des Bossons, Pt-Lancy.
Terrapon François, tél. 94 03 63, 35, ch. des Semailles, Gd-Lancy.

CABINET DENTAIRE, 58: av. Curé-Baud, école Gd-Lancy en Sauvy, tél. 94 67 30.

PHYSIOTHERAPEUTES: Belleville Denis et Berazategui Raoul, tél. 94 92 22, 41, ch. des Semailles, Gd-Lancy.
Guillermin Andréanne, tél. 93 30 26, 28 route de Chancy.

GYMNASE DU PETIT-LANCY: (culture physique, sauna, massages), 28, route de Chancy, tél. 93 44 55.

DISPENSARE: 31, ch. de l'Epargne, Pt-Lancy - Prêt de matériel s'adresser à Mme Hermann Hettich, tél. 92 25 35.

EGLISE NATIONALE PROTESTANTE Gd-Lancy: M. le pasteur Jean-Daniel Duckert, 96, rte du Gd-Lancy, tél. 43 66 19.

Lancy-Sud: 62, avenue des Communes-Réunies. M. le pasteur Bernard Buunk, téléphone bureau 94 70 80, domicile 94 60 05; Mlle Francine Guelbert, pasteur, tél. bureau 94 44 91, domicile 94 38 34.

Petit-Lancy: M. le pasteur Pierre Blanvalet, 3, ch. des Troènes, tél. 92 15 93.
La Caroline: Patoisse St-Luc, rue de la Calle, tél. 92 67 05. M. le pasteur Henri Coste, 7, rue des Grand'Portes, Onex, tél. 92 95 53.

PAROISSE CATHOLIQUE CHRETIENNE Lancy/Carouge: M. le curé Fredy Soder, tél. 935215, 51, av. Curé-Baud, Gd-Lancy.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, Grand-Lancy: M. le curé John Chavanne, téléphone 94 06 33, 8, chemin du 1er-Août, Grand-Lancy.
Chapelle de la Sainte Famille: Les Palettes-Père Tarcisse, tél. 94 35 01, 43, av. Curé-Baud, Gd-Lancy.
Pt-Lancy: M. le curé Eugène Petite, t. 921745, 4, ch. de l'Epargne, Pt-Lancy.

La Caroline: Rectorat St-Marc, ch. de la Caroline - rue des Racettes - M. l'abbé Claude Alméras, tél. 92 72 22, 24, av. des Grandes-Communes, Onex.

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LANCY-SUD: Sports, culture, divers cours, conférences - Présidente: Mme Christine Castella, 31, ch. des Pontets - Gd-Lancy, tél. 94 71 96.

CENTRE CULTUREL DE CAROLL: Sports, culture, divers cours, conférences: 18, chemin de la Caroline - Responsables: M. Claude Fol, tél. 92 40 27, 14, ch. de la Caroline, Petit-Lancy - M. Jérôme de Weck, tél. 92 51 94, 29, av. des Morgines, Pt-Lancy.

ASSOCIATION DES INTERETS DU GD-LANCY: Organisation Fête du 1er Août - Organisation Arbres de Noël - Réunions pour personnes âgées: Président M. René Tornare, t. 942742, 3, ch. des Courtillets, Gd-Lancy.

ASSOCIATION DES INTERETS DU PT-LANCY: Organisation Fête du 1er Août - Organisation Arbres de Noël - Expositions - Réunions pour personnes âgées: Président: M. Robert Grodwohl, 24, ch. de la Caroline, tél. 92 58 75.

JOURNAL « LE LANCÉEN »: Administrateur: M. François Sprungli, 8, place des Ormeaux, Petit-Lancy, téléphone 92 11 35; Commission du journal: M. Robert Grodwohl, téléphone 92 58 75, 24, chemin de la Caroline, Petit-Lancy; M. Jean-M. Piguët, téléphone 94 36 18, 16, avenue Eugène-Lance, Grand-Lancy.

GRUPE CULTUREL DE LANCY: Spectacles, représentations théâtrales, concerts, expositions, etc. - Responsable: Mme Edith Eardley, 1, pl. des Ormeaux, tél. 92 30 50.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS: Capitaine: M. Charles Revillod, 1, pl. des Ormeaux, tél. 92 27 28.



Training tennis Crylor et laine

Dames Fr. 115.—
Messieurs Fr. 125.—

Cordages et réparations soignées



SCHICKLI SPORTS

GRAND-LANCY
59, route du Grand-Lancy
Téléphone 94 86 79

INSTALLATIONS SANITAIRES
Ferblanterie

MAULINI-PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 94 50 75
Grand-Lancy

LES PALETTES

Bar - Restaurant - Tea-Room

Sa table - Sa cave et ses spécialités
Fondue chinoise

OSCAR ZUFFERLI

Chemin des Palettes 5
Avenue des Communes-Réunies
Grand Parking
Tél. 94 61 16 GRAND-LANCY

Jean-Pierre TADDEO

ENTREPRISE COUVERTURES
BATIMENTS

Rue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46

Confignon - Tél. 94 05 30

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 94 22 44
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

Teinturerie blanchisserie des Palettes

25, chemin des Palettes
1212 Grand-Lancy - Tél. 94 82 26

H. PREM - Travail soigné

May & Cie S.A.

PRODUITS DE L'INDUSTRIE DU BOIS
ET MATÉRIAUX ANNEXES

15, rue Baylon - 1227 Carouge-Genève
(Chemin de la Marbrerie) - Tél. 42 01 50 / 59

André DUPONT

et ses fils

Place du 1er-Août 3
Téléphone 94 33 55 - 94 33 56
Grand-Lancy

Maçonnerie - Béton armé - Gypserie - Peinture
Papiers peints

AUBERTINAZ BALLIGER

Tondeuses à gazon JACOBSEN
Machines et outils pour pelouses,
parcs et jardins
Vente, entretien et réparation

68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Genève - Téléphone 34 01 47



CARL DUTLI

86, avenue des Communes-Réunies - Téléphone 94 57 55

PHOTO DES PALETTES

Votre magasin spécialisé pour vos travaux en noir et blanc et couleurs.

Pour tout achat d'appareils, consultez le spécialiste de votre quartier.

Passeports, portraits, prises de vues techniques, mariages, reproductions.

Architecture, agrandissements noir-blanc et couleurs.

La Bâloise
Assurances

Agence **J.J. DESLARZES**

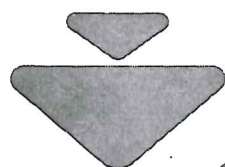
Représentée par **J.J. FRIGERI**
Expert en assurance Bâloise

Bureau : Terrassière 58 - Tél. 36 18 60
Privé : 23, chemine de la Barge
Téléphone 57 45 89 - 1232 LULLY

Edouard Brun & Cie

Régie
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél: 35.19.60
7, rue Versonnex



Tokalon

Cosmétique de haute qualité

Entreprise du Bâtiment

J.E. PERRET & Cie

Rue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30

**PHARMACIE
NOYER**

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY
Tél. 94 67 22

Livraisons à domicile

Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics ● Parcs et jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55



Camping

Tente canadienne, double toit coton.
Long. : 185 cm. - larg. 135 cm -
haut. 120 cm. - abside 75 cm.
Valeur Fr. 200.—

Action Fr. 170.—

Tente patrouille 8 places
Long. 400 cm. - larg. 200 cm. haut. 170 cm.
à Fr. 640.—

Lits pliables pour bébé
Pliants - Chaises - Fauteuils - Tables doubles et ovales.

Fr. 98.—

biolley sport

Des occasions à saisir

Vêtements et matériel de fins de série.

Tennis

Raquettes :

Dunlop - Snauwert - Lacoste - Powerplay -
Head - Yamaha - Fischer - Ponnay -

Fête des écoles

Samedi 25 juin 1977 :
Enfantines et premières primaire
41 classes - 966 élèves

Distribution à 14 h. 30 :

Petit-Lancy - préau Ecole du Petit-Lancy, côté Jura (écoles Fief-de-Chapitre - Caroline - Morgines - Cérésolle - Petit-Lancy village).
Grand-Lancy - Ecole Grand-Lancy en Sauvy, avenue Curé-Baud 58 (Palettes - Bachet-de-Pesey - Grand-Lancy - Grand-Lancy En Sauvy)

15 h. : cortèges avec la participation de la Société des Tambours de Nyon, des Fifres et Tambours de St-Luc, de la Compagnie des sapeurs-pompiers et de la Fanfare de Lancy, de la Société fédérale de gymnastique de Lancy, char de la Garderie des Clochetons.

Itinéraires :

Grand-Lancy : avenue Curé-Baud - chemin des Palettes - chemin des Semailles - chemin du 1er-Août - avenue Eugène-Lance - Parc de la Mairie.

Petit-Lancy : avenue Louis-Bertrand - chemin de la Solitude - chemin des Esserts - chemin du Gué - chemin des Pâquerettes - route du Pont-Butin - route du Grand-Lancy - Parc de la Mairie.

A l'arrivée, goûter dans le parc de la Mairie, carrousels, productions.

Dimanche 26 juin 1977
Deuxièmes à sixièmes années des écoles primaires
1986 élèves - 83 classes.

Petit-Lancy : Préau Ecole du Petit-Lancy, sous la présidence de M. Robert Hari, directeur général du Cycle d'orientation :
9 h. 30 : Ecole de la Caroline
11 h. 15 : Ecole Cérésolle, Ecole Fief-de-Chapitre Ecole Petit-Lancy village.

Grand-Lancy : Ecole Grand-Lancy En Sauvy, 58, avenue du Curé-Baud, sous la présidence de Mme Françoise Eisenring, juriste.
9 h. 30 : Ecole des Palettes
11 h. 15 : Ecoles Grand-Lancy En Sauvy et Grand-Lancy village.

Dès 12 heures : Possibilité de se restaurer sur l'emplacement de la fête au Grand-Lancy, Parc de la Mairie — Pique-nique communal.

14 h. 15 : Cortège avec la participation de la Société des Tambours de Nyon, des Fifres et Tambours de St-Luc, de la Compagnie des sapeurs-pompiers et de la Fanfare de Lancy.

Itinéraire :

Avenue Eugène-Lance - chemin des Rambossons - chemin des Semailles - chemin Emile-Paquin - avenue Curé-Baud - Place de 1er-Août - chemin Courtillets - route du Grand-Lancy - Parc de la Mairie.

A l'arrivée : Goûter dans le parc de la Mairie, carrousels, productions, jeux, etc.

Groupe choral Lancéen en vue



Les répétitions ont lieu le samedi au Centre Marignac, avenue Eugène-Lance 28, de 17 h. à 19 h.

Il manque des voix d'hommes.

Inscriptions : M. Z. Kacsoh, téléph. 93 48 53.

VILLE DE LANCY

Taille des haies

La mairie rappelle les dispositions de l'article 76 de la loi sur les routes :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4 m. 50 au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

» Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1 m. 50 au-dessus de la voie publique. »

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, jusqu'au 30 juin 1977.

Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

La Mairie

Potins communaux

Le saviez-vous ?

Une habitante du Grand-Lancy, Mme Anna-Marie Musy-Herzog, domiciliée chez sa fille au chemin des Palettes 33, va entrer le 1er juillet prochain dans sa centième année.

C'est en effet le 1er juillet 1878 que naquit, dans le canton de Berne, la petite Anna-Marie Herzog. Elle devait malheureusement perdre ses parents à l'âge de 3 ans. Elevée dans un internat tenu par des diaconesses, elle devint diaconesse elle-même et se voua au service des malades, notamment à l'Hôpital Cantonal de Genève, jusqu'à son mariage avec M. Musy ; elle avait alors 29 ans.

De cette union naquirent deux filles, Marguerite et Juliette.

En 1920, le malheur frappe cette famille : c'est la mort de M. Musy ; dès lors sa veuve se dépense sans compter pour élever seule ses deux fillettes.

Par la suite, Mme Musy habita pendant une trentaine d'années dans un appartement qu'elle affectionnait à l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, mais, il y a environ trois ans, une petite attaque l'obligea à être hospitalisée. Plus question de vivre seule ! Elle vint donc s'installer chez sa fille Juliette, au chemin des Palettes.

Relevons en passant que c'est grâce aux services de « l'Aide ménagère au foyer » que notre centenaire a pu être maintenue dans son cadre familial.

A l'occasion de l'anniversaire de Mme Musy, le Conseil administratif lui rendra visite afin de lui apporter un petit cadeau et les vœux de toute la commune.

La rédaction du « Lancéen » présente à l'heureuse centenaire ses vives félicitations pour cette longue vie de qualité.

Sensationnelle découverte dans un grenier de Cartigny

Eh oui, ce n'est pas une blague ! Il s'agit des restes, fort bien conservés, de notre ancêtre, le journal « Le Lancynois », publié aux Armoiries de la Commune de Lancy, chaque année dès 1911, à l'occasion de la « Fête communale de Lancy » ; il était vendu 10 centimes, au profit des œuvres de bienfaisance de la commune !

« Le Lancéen » de septembre prochain se fera un plaisir de publier quelques extraits du « Lancynois » de mai 1913.

Si des personnes possédaient d'autres numéros de ce journal ou des renseignements le concernant, elles seraient très aimables d'en avvertir notre rédaction. Merci.

(Sur l'air de : « Il était un petit navire... »)
Il était une petite passerelle (bis)
Qui n'avait jam... jam... jamais navigué (bis)
Ohé Ohé !

C'est la raison pour laquelle elle n'a pas survécu quand les eaux de l'Aire l'on emportée lors des crues de l'automne dernier... mais trêve de tristesse car les gars de la Protection civile, d'un cœur vaillant tel Jean (voir le « Vieux Chalet » de l'abbé Bovet) l'on reconstruite plus belle qu'avant ou... en tous cas... mieux ancrée !
Comme sa précédente et feue sœur, elle peut être admirée près du Pont du Gué !

A. Piguet